

Envoyé : lundi 4 mars 2024 15:56

À : plu.modification2 <plu.modification2@sanarysurmer.com>

Objet : MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

A L'ATTENTION DE MONSIEUR SPANOLY DENIS

Monsieur SPANOLY,

Pour faire suite aux informations circulant ces jours, avenue du Moulin Neuf à Sanary sur Mer, j'ai été très surprise d'apprendre qu'une DUP était envisagée pour modification du PLU et création de l'emplacement réservé n°31.

Il y a un an j'ai fait l'acquisition d'un appartement : avenue du Moulin Neuf et à aucun moment ce projet n'a été mentionné.

Autant vous signifier que je suis totalement contre cette modification de notre environnement qui peut nous apporter que des nuisances : circulation intempestive, pollution massive surtout en période d'été au niveau des appartements et des balcons côté rue, danger pour les piétons.

Je voudrais connaître l'échéance de ce projet.

Qu'en est-il du devenir de notre impasse qui est du domaine privé ? de l'échéance d'expropriation ? du stationnement des résidents ?

Dans l'attente de vos réponses à mes questions, je vous prie d'agréer, Monsieur SPANOLY, l'assurance de mes sincères salutations.

Madame DESPLANCHE SYLVIANE

96, avenue du Moulin Neuf

83110 SANARY SUR MER

Tél : 06 74 89 75 53